



**FÉDÉRATION**  
**WALLONIE-BRUXELLES**

---

**LE GOUVERNEMENT**

**SÉANCE DU 02 FÉVRIER 2023**

**COMMUNIQUÉ**

## Table des matières

|  |                 |
|--|-----------------|
| <b><u>LE CONCOURS D'ENTRÉE EN MÉDECINE ET DENTISTERIE SE DÉROULERA LE 25 AOÛT 2023 .....</u></b>                                 | <b><u>3</u></b> |
| <b><u>JEUNESSE : UN APPEL À PROJET POUR AUGMENTER L'OFFRE D'ENDROITS DE CAMPS EN<br/>FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES .....</u></b> | <b><u>4</u></b> |
| <b><u>CONTACTS PRESSE.....</u></b>   | <b><u>6</u></b> |

## **Le concours d'entrée en médecine et dentisterie se déroulera le 25 août 2023**

**Valérie Glatigny, Ministre de l'Enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles, et l'ARES (Académie des établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles) annoncent que le concours d'entrée en médecine et dentisterie 2023 se déroulera le vendredi 25 août.**

Les inscriptions se feront exclusivement en ligne à partir du site [Mesetudes.be/concoursmd](https://mesetudes.be/concoursmd). Ce site permettra d'accéder à la plateforme d'inscription. Celles-ci seront ouvertes du 15 juin 2023 au 15 juillet 2023 à 23h59.

L'épreuve sera organisée de manière centralisée à Bruxelles. Les candidats devront, comme c'était déjà le cas précédemment, choisir l'université auprès de laquelle ils entameront leurs cursus au moment de leur inscription au concours. Le classement des candidats se fera en deux filières séparées – médecine d'un côté, et dentisterie de l'autre. Pour chacune des filières, ils seront classés dans l'ordre décroissant de la note globale obtenue.

Toutes les réponses aux questions que pourraient se poser les candidats sur l'épreuve sont disponibles sur la page « Tout savoir sur le concours d'entrée » du site [Mesetudes.be/concoursmd](https://mesetudes.be/concoursmd), qui sera régulièrement mis à jour.

---

Contact presse

**Olivier Schotte, Porte-parole de Valérie GLATIGNY**  
[olivier.schotte@gov.cfwb.be](mailto:olivier.schotte@gov.cfwb.be) / +32 488 48 93 83

## **Jeunesse : Un appel à projet pour augmenter l'offre d'endroits de camps en Fédération Wallonie-Bruxelles**

A l'initiative de la Ministre de la Jeunesse Valérie Glatigny, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté un appel à projet à hauteur de près d'1,5 million d'euros pour soutenir les travaux de rénovation et de mise en conformité des infrastructures susceptibles d'accueillir des séjours organisés par les mouvements de jeunesse, tels que les camps par exemple. Cet appel à projet vise aussi les travaux en vue de faciliter l'accessibilité de ces infrastructures ainsi que les travaux d'amélioration de la qualité de l'accueil des lieux de séjours en termes d'hygiène. Cette mesure concrétise une partie des moyens dégagés pour soutenir le secteur jeunesse suite à la réforme des rythmes scolaires. Une campagne de communication visant spécifiquement les agriculteurs pour la création de nouveaux endroits de camps en prairie est également prévue. Elle débutera dans le courant du mois de mars 2023.

**La Ministre de la jeunesse Valérie Glatigny :** « *La réforme des rythmes scolaires a un impact sur les activités des mouvements de jeunesse, notamment en termes d'offre d'endroits de camps. Les projets financés permettront notamment aux mouvements de jeunesse d'adapter leurs infrastructures pour accueillir davantage de séjours. Une mesure positive complétée par la mise en place d'une convention avec l'ASBL 'Atout camps' afin d'améliorer l'accompagnement des mouvements de jeunesse et de leur permettre de trouver plus facilement des sites pour l'organisation de leurs camps d'été. Nous espérons aussi que les pouvoirs locaux, les établissements scolaires et les agriculteurs pourront accompagner les mouvements de jeunesse afin de les aider à trouver des endroits pour leurs camps d'été* ».

Dans le secteur de la jeunesse, un des impacts les plus importants de la réforme des rythmes scolaires est celui de la pression sur les endroits de séjours. En effet, le raccourcissement des vacances d'été va accentuer la pression sur les endroits disponibles, car les séjours devront être organisés sur une période plus courte. De plus, l'impact sera plus important lors de la première année de la mise en œuvre de la réforme, car les vacances scolaires commenceront le samedi 8 juillet 2023.

Un précédent appel à projet avait permis de financer 56 projets de rénovation.

### **Jusqu'à 20.000 euros par an :**

Les subventions octroyées s'élèveront à hauteur d'un montant maximum de 20.000 euros par an par lieu d'implantation ou d'activités des groupes locaux de mouvements de jeunesse pour les années 2022 et 2023.

### **Modalités d’octroi :**

Les subventions ont été réparties en prenant en considération les critères suivants :

1. **L’amélioration de la qualité et/ou de la capacité d’accueil ;**
2. **Le coût global estimé des travaux :** ce critère permettant d’évaluer la viabilité du projet par rapport aux sources de financement présentées.

**L’impact environnemental du projet envisagé :** ce critère avait pour objectif de démontrer une prise en considération de l’impact environnemental dans les travaux à réaliser (ex : travaux visant à diminuer ou à limiter la consommation d’énergie, le gaspillage, la pollution, en utilisant, par exemple, des matériaux plus durables ou recyclables ou verts, etc.).

### **Une convention pour « Atouts camps » (110.000 euros en 2022 et 2023 – soit 220.000 euros sur deux ans) :**

Pour rappel, l’ASBL “Atouts camps”, via une convention conclue le 11 août 2022 avec la Ministre de la Jeunesse Valérie Glatigny, a renforcé son action de labellisation ainsi que les démarches de sensibilisation aux différentes possibilités de sites susceptibles d’accueillir des camps.

Cela comprend aussi l’identification d’endroits de camps situés dans des zones moins souvent plébiscitées afin d’offrir un plus large éventail de sites potentiels aux mouvements de jeunesse.

---

Contact presse

**Samy Sidis, Porte-parole de Valérie GLATIGNY**  
[samy.sidis@gov.cfwb.be](mailto:samy.sidis@gov.cfwb.be) / +32 474 79 01 38

## Contacts presse

**Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président**

[nicolas.reynders@gov.cfwb.be](mailto:nicolas.reynders@gov.cfwb.be)

+32 473 27 14 79

**Xavier Gonzalez, Porte-Parole de Frédéric DAERDEN, Vice-Président**

Ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité des chances et de la tutelle sur Wallonie-  
Bruxelles Enseignement.

[xavier.gonzalez@gov.cfwb.be](mailto:xavier.gonzalez@gov.cfwb.be)

+32 479 86 59 11

**Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente**

Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes

[lauriane.douchamps@gov.cfwb.be](mailto:lauriane.douchamps@gov.cfwb.be)

+32 478 98 59 96

**Olivier Schotte, Porte-parole de Valérie GLATIGNY**

Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, de la Recherche  
scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse,  
des Sports et de la Promotion de Bruxelles

[olivier.schotte@gov.cfwb.be](mailto:olivier.schotte@gov.cfwb.be)

+32 488 48 93 83

**Jean-François Mahieu, Porte-parole de Caroline DESIR**

Ministre de l'Éducation

[jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be](mailto:jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be)

+32 476 54 55 75